

COMMUNIQUE DE PRESSE

République Démocratique du Congo - Province du Sud-Kivu : Une lueur d'espoir est en vue pour la protection légale des journalistes et défenseurs des droits de l'Homme.

(Bukavu, le 28.10.2014) La Conférence des présidents de différents groupes parlementaires de l'Assemblée Provinciale vient de juger recevable la proposition d'Edit portant protection des journalistes et défenseurs des droits humains dans l'exercice de leurs activités.

Les organisations signataires se déclarent positivement marquées par la bonne évolution des démarches en faveur du vote de la proposition d'Edit référée et remercie l'organe délibérant pour l'avoir jugé recevable parmi les huit édits retenus comme pouvant être traités au cours de la Session parlementaire en cours.

En effet, la recevabilité de cet instrument est une preuve d'une prise de conscience et d'engagement ferme des honorables députés provinciaux en faveur de la protection des droits humains, à travers leur œuvre législative, conformément aux instruments juridiques régionaux et internationaux auxquels notre pays a souscrit.

Pour rappel, depuis la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, tous les Etats du monde entier se sont engagés à protéger et à garantir les droits de l'Homme. La République Démocratique du Congo ayant souscrit à cet instrument international, s'est engagée expressément à promouvoir et à protéger les droits fondamentaux de l'homme sur toute l'étendue de son territoire.

Il demeure un fait que, la République Démocratique du Congo, pays poste conflits, fait face à des multiples cas récurrents des violations des droits de l'Homme qui sont d'ordre politique (acharnement politique, règlement des comptes), judiciaire (atteinte aux droits à un procès équitable, arrestation arbitraire, atteinte à la liberté d'expression), et plusieurs autres violations d'ordre économique, social et culturel.

Les journalistes et défenseurs des droits de l'Homme, qui, pourtant, demeurent les derniers remparts de la population, font face à de multiples tentatives d'entraves à leurs engagements en faveur des Droits de l'Homme, lesquelles varient dans leur degré et vont des menaces, à l'assassinat passant par l'intimidation.

Ainsi, nous restons convaincus que cet instrument juridique, une fois adopté, contribuera localement à la protection efficace de cette catégorie d'acteurs sociaux dont les rôles contribuent significativement à la consolidation d'un Etat de droit et respectueux des valeurs démocratiques.

Il demeure un fait qu'à ce titre, il pourra donner effet aux initiatives existantes dans d'autres Provinces et servira de précédent pour la mise sur pied d'un texte globalisant au niveau national et inspirera plus tard les autres pays au niveau régional et international.

Pour ce faire :

- Les organisations signataires remercient l'Honorable KINJA MWANDANGA Béatrice et ses collègues honorables députés qui ont acceptés d'endosser le projet d'Edit référé et encouragent les autres députés à se rallier à la démarche ;
- Elles sollicitent l'implication personnelle de son Excellence Monsieur le Gouverneur de province dans la suite du processus qui vient d'être déclenchée ;
- Elles se félicitent en même temps de l'implication inclusive de toutes les parties prenantes dans l'accompagnement des honorables députés, particulièrement les organisations de la société civile et les médias avec l'accompagnement du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme et de Protection International.
- Elles rappellent, en fin, que le soutien de tout le monde est requis pour parvenir au bout de la démarche visant à offrir aux Défenseurs des droits l'Homme un cadre légal plus sécurisant, et c'est malgré le fait que le chemin à parcourir n'est plus long.

Fait à Bukavu, le 29 Octobre 2014

Les signataires :

- 1. SOS Information Juridique Multisectorielle, SOS IJM asbl**
- 2. Initiative Congolaise pour la Justice et la Paix, ICJP**

Pour tout contact :

SOS information Juridique Multisectorielle, SOS IJM asbl, Me Justin BAHIRWE Mutabunga, Coordonnateur
Tél. (+243) 997 706 157, 0853 718 840. Courriel : sosijmasbl@gmail.com

Initiative Congolaise pour la Justice et la Paix, ICJP, Raphael WAKENGE, Président, Tél. (+243) 997 716 878.
Courriel : raphjustice@gmail.com